Ayant éliminé les traits non pertinents nous obtenons pour les consonnes et pour les semi-voyelles la matrice suivante (tableau 16):

TABLEAU 16

Matrice des consonnes et des semi-voyelles

(traits pertinents)

	p	t	c	k	kp	f	s	b	d	ɟ	g	gb	v	z	m	n	ɲ	ŋ	ŋw	ɓ	l	j	ɣ	w
syllabique																						-		-
consonantique	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-
antérieur	+	+	-	-				+	+	-	-				+	+	-	-	-	+	+			
grave	+	-	-	+		+	-	+	-	-	+		+	-	+	-	-	+	+	+	-	-	+	
arrondi				-	+						-	+						-	+					+
continu	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+										
voisé	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+										
tendu								+	+	+	+	+	+	+						-	-		-	
nasal															+	+	+	+	+	-	-		-	-

Ayant éliminé les traits non pertinents nous obtenons pour les voyelles la matrice suivante (tableau 18):

TABLEAU 18

Matrice des voyelles

(traits pertinents)

	i	e	ɨ	ə	u	o	ɪ	ɛ	ʉ	ʌ	ɷ	ɔ	a
syllabique	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
consonantique							-	-	-	-	-	-	-
haut	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	
bas				-						-			+
grave	-	-	+	+			-	-	+	+			
rond			-	-	+	+			-	-	+	+	
tendu	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	

5. CONCLUSIONS

Nous essayerons de résumer ci-dessous les principales caractéristiques phonologiques et morphonologiques du bété.

a) Sur le plan du système prosodique, notons les traits suivants:
- la présence de quatre registres tonals distinctifs;
- la stabilité du système tonal;
- l'absence de tons modulés.

b) Sur le plan de la structure syllabique, nous avons dégagé, à l'aide de critères de l'analogie structurale et de critères relevant du domaine de la morphotonologie, les faits suivants:
- l'existence de syllabes d'un centre à deux mores: CVV et ClV, la liquide étant syllabique dans cette structure et portant un ton distinctif;
- la possibilité de labialisation des syllabes.

c) Sur le plan de la structure lexicale, signalons:
- le mono- ou dissyllabisme des lexèmes;
- l'absence de lexèmes simples (non redoublés) trisyllabiques;
- l'absence de voyelles préfixales; donc prédominance des schémas à initiale C- sauf pour quelques classes à inventaire limité (pronoms, etc.).

d) Sur le plan du système phonématique, signalons les faits suivants:
- l'existence de classes naturelles de voyelles et de consonnes tendues et relâchées; en ce qui concerne le plan phonétique, rappelons que les consonnes relâchées sont toutes très peu énergiques;
- la corrélation de résonance dans le sous-système des consonnes faibles (relâchées);
- l'absence d'une corrélation de résonance dans le sous-système vocalique: l'absence de voyelles nasales;
- le caractère multidimensionnel du système vocalique, qui comprend 13 voyelles (système à quatre dimensions: hauteur, localisation, arrondissement, tension);
- la dichotomie des voyelles en un groupe de voyelles entrant dans une corrélation d'arrondissement et un groupe de voyelles qui n'entrent pas dans cette corrélation phonologique, mais

qui peuvent, sur le plan phonétique, être arrondies par assimilation;

- l'existence de cinq voyelles centrales (définies comme postérieures non arrondies).

e) Sur le plan de l'organisation syntagmatique des signes phonématique, rappelons les faits de distribution suivants:

- l'existence de deux séries harmoniques de voyelles (avancées/non avancées: [+tendu]/[-tendu]);
- la fréquence considérablement plus élevée des voyelles relâchées par rapport aux voyelles tendues (ces dernières étant marquées);
- l'existence parallèle d'un sous-système de consonnes relâchées et d'un sous-système de voyelles relâchées, les phonèmes des deux sous-systèmes étant les éléments constitutifs exclusifs des morphèmes grammaticaux et des pronoms;
- un phénomène d'homorésonance consonantique: l'incompatibilité dans les dissyllabes de consonnes nasales et de consonnes orales participant à la corrélation de résonance;
- la tendance des voyelles à s'accorder avec les consonnes (et vice-versa!) en coefficient pour le trait de gravité: phénomène d'homofréquence de syllabes; l'existence de classes naturelles de voyelles et de consonnes marquées par les traits grave et non-grave.

f) Sur le plan morphonologique, signalons les faits suivants:

- l'existence de morphonèmes vocaliques, dans le système pronominal et dans les adjectifs, dont l'apparition est soumise à un conditionnement soit syntagmatique soit paradigmatique et en même temps partiellement phonologique et partiellement sémantique;
- l'alternance entre voyelles arrondies et élément asyllabique arrondi (w) lors de l'assimilation des voyelles arrondies par les voyelles antérieures;
- les processus morphonologiques faisant ressortir une tendance forte des suffixes à s'amalgamer aux radicaux; la tendance des consonnes faibles (relâchées) à s'élider dans les morphèmes grammaticaux suffixés de structure CV. Il convient de

distinguer entre processus obligatoires, tels que l'intégration des objets pronominaux et des marques du pluriel dans les radicaux, et processus facultatifs en débit rapide, susceptibles de jouer entre les mots (dans des formations ressortissant à la syntagmatique libre).

UNIVERSITE D'ABIDJAN

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

SOCIETE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE

INSTITUT D'ETUDES LINGUISTIQUES ET PHILOLOGIQUES
CENTRE DE LINGUISTIQUE AFRICAINE

Publications Conjointes I.L.A. – S.I.L.

Sous la direction de Thomas Bearth

PHONOLOGIE & MORPHONOLOGIE DU BÉTÉ DE LA REGION DE GUIBEROUA

X 265642

2

Johannes-Martin WERLE
Dagou Justin GBALEHI

1976

UNIVERSITE D'ABIDJAN

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

SOCIETE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE

INSTITUT D'ETUDES LINGUISTIQUES ET PHILOLOGIQUES
CENTRE DE LINGUISTIQUE AFRICAINE

Publications Conjointes I.L.A. – S.I.L.

Sous la direction de Thomas Bearth

PHONOLOGIE & MORPHONOLOGIE DU BÉTÉ DE LA REGION DE GUIBEROUA

X 265642

2

Johannes-Martin WERLE
Dagou Justin GBALEHI

1976